

Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire

Susan Crompton

Il n'y a pas si longtemps, un niveau d'études secondaires signifiait la fin des études pour la plupart des Canadiens. Ce niveau était d'ailleurs bien suffisant pour obtenir un bon emploi. Aujourd'hui, il semble bien que les diplômés du niveau secondaire soient dans la quasi-impossibilité de trouver un emploi bien rémunéré, voire de trouver un emploi.

Cette impression n'est pas sans fondement. Depuis la fin des années 70, les personnes de 25 à 29 ans ne possédant qu'un diplôme d'études secondaires ont en effet de plus en plus de mal à trouver un emploi stable, et encore plus à obtenir un travail bien rémunéré. En fait, bon nombre d'emplois du niveau d'entrée, auparavant occupés par ces diplômés, exigent maintenant un diplôme d'études post-secondaires. Mais malgré le besoin évident d'un niveau accru d'instruction, les diplômés du secondaire représentent encore une part appréciable (43 % en 1993) des 25-29 ans.

À l'aide d'une analyse par cohorte, le présent article examine l'évolution de la «réussite», sur le marché du travail, des personnes de 25 à 29 ans possédant un diplôme d'études secondaires (voir *Les cohortes*). Trois indicateurs de réussite sont utilisés : le taux d'emploi, les gains moyens et le taux de chômage. L'étude porte sur quatre années : 1979 et 1989, années de sommet de deux cycles économiques successifs où le taux de chômage global s'établissait à 7,4 % et à 7,5 % respectivement; ainsi que 1984 et 1993, deux an-

nées de période de reprise de l'activité sur le marché du travail après une profonde récession, chacune étant marquée par un taux de chômage de 11,2 %. Toutes les données sur les gains sont présentées en dollars de 1993 (voir *Source des données et définitions*).

Y a-t-il une crise chez les jeunes hommes?

En 1979, l'économie canadienne atteignait le sommet d'une période d'expansion économique de quatre ans, et tout souriait aux hommes de 25 à 29 ans munis d'un diplôme d'études secondaires (cohorte 1). Ces hommes étaient sur le marché du travail depuis au moins 5 ans, certains depuis plus de 10 ans. Certains membres plus âgés de cette cohorte ont pu avoir de la difficulté à trouver ou à conserver un emploi du début au milieu des années 70, c'est-à-dire durant la

brève récession de 1974-1975. Toutefois, en 1979, la plupart d'entre eux avaient eu le temps de se tailler une place sur le marché du travail. En fait, 91 % des jeunes hommes de la cohorte 1 avaient un emploi en 1979 et gagnaient en moyenne 32 000 \$ (en dollars de 1993). Mais surtout, la plupart d'entre eux (75 %) travaillaient à temps plein toute l'année et gagnaient en moyenne 35 250 \$. Leur taux de chômage n'était que de 6,5 % (tableau 1).

En 1989, la conjoncture économique était semblable à ce qu'elle était 10 ans auparavant, mais les jeunes hommes ne possédant qu'un niveau d'études secondaires ne se débrouillaient pas aussi bien. De nombreux membres de la cohorte 3 avaient accédé au marché du travail pendant une période difficile, marquée par une récession et une reprise, tout comme ceux de la

Les cohortes

Le présent article examine des groupes successifs de diplômés du niveau secondaire âgés de 25 à 29 ans (chaque groupe formant une cohorte). Ce groupe d'âge a été choisi, plutôt que celui des 20 à 24 ans, parce que la plupart des gens se sont déjà taillé une place sur le marché du travail au mi-

lieu ou à la fin de la vingtaine, mais leur expérience de travail n'est pas encore assez grande pour avoir un impact significatif sur les gains.

Pour les quatre années retenues, les cohortes de diplômés examinées dans l'étude se répartissent comme suit :

	1979	1984	1989	1993
	Groupe d'âge			
Cohorte 1	25-29	...	35-39	...
Cohorte 2	...	25-29	...	34-38 *
Cohorte 3	25-29	...
Cohorte 4	25-29 **

* La période de 1984 à 1993 (année la plus récente pour laquelle des données sur les gains sont disponibles) s'étendant sur neuf années, l'âge de la cohorte doit être rajusté en conséquence.

** Des membres de la cohorte 3 qui avaient 25 ans en 1989 peuvent se retrouver, à 29 ans, dans la cohorte 4.

Susan Crompton est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-0178.

Source des données et définitions

Les données sont tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), réalisée à titre de supplément à l'EPA¹. Cet article examine principalement quatre cohortes d'individus de 25 à 29 ans ne possédant qu'un niveau d'études secondaires (cohortes 1 à 4). Quatre autres cohortes de diplômés universitaires âgés de 25 à 29 ans font également l'objet d'un bref examen (voir *Diplômés universitaires*).

À proprement parler, on ne peut qualifier de «diplômés» les membres des cohortes qui ont fait des études secondaires, car le critère retenu est d'«avoir terminé de 11 à 13 années d'études»². Dans l'EPA, les données confirmant explicitement l'obtention d'un diplôme ne sont recueillies que depuis 1990, année où la question sur le niveau d'instruction a été modifiée pour s'étendre aux «personnes ayant fait des études secondaires partielles, 11 à 13 années d'études» et aux «diplômés du niveau secondaire». Toutefois, pour maintenir l'uniformité du niveau d'instruction des deux cohortes visées par le changement (1989 et 1993), l'étude réunit les deux nouvelles catégories en une seule, qui comprend les diplômés et les non-diplômés de 1989 et de 1993³.

Les modifications apportées aux questions de l'EPA sur le niveau d'instruction imposent une autre limite aux données recueillies. Avant 1990, les personnes qui avaient obtenu un certificat ou un diplôme de métier d'une école de métiers ou au terme d'une période d'apprentissage étaient considérées comme ayant terminé des études secondaires seulement. Depuis 1990, elles sont considérées comme

ayant reçu un diplôme d'études postsecondaires. Par conséquent, les deux premières cohortes de personnes ayant terminé des études secondaires comprennent un nombre indéterminé de travailleurs (possédant ou non un diplôme d'études secondaires) qui possèdent un de ces titres. Aussi, afin d'assurer le maximum d'uniformité malgré la discontinuité de la série, ces personnes⁴ ont été incluses dans les deux dernières cohortes. Bien que les cohortes 1 et 2 ne soient pas exactement comparables aux cohortes 3 et 4, il est peu probable que les écarts aient un impact sur les résultats de notre étude.

Définitions

Cohorte : personnes appartenant au même groupe d'âge et possédant le même niveau d'instruction, habituellement regroupées pour permettre l'étude de caractéristiques précises (par exemple, les taux de chômage) au cours du temps.

Diplômés du niveau secondaire : personnes ayant entre 11 et 13 années d'études sans formation postsecondaire exigeant normalement un diplôme d'études secondaires (comme par exemple les collèves et les universités).

Taux d'emploi : pourcentage d'une population (par exemple, les hommes de 25 à 29 ans ayant fait des études secondaires) qui occupe un emploi soit à temps plein soit à temps partiel durant une semaine de référence. Dans le présent article, les taux d'emploi sont des moyennes annuelles de l'EPA.

Taux d'emploi à temps plein occupé toute l'année : pourcentage d'une population donnée qui occupe un emploi à temps plein toute l'année, c'est-à-dire

qui travaille le plus souvent 30 heures ou plus par semaine durant 49 à 52 semaines au cours de l'année civile; on parle parfois de *taux d'emploi occupé toute l'année*. Les taux d'emploi à temps plein occupé toute l'année sont calculés d'après les données de l'EFC.

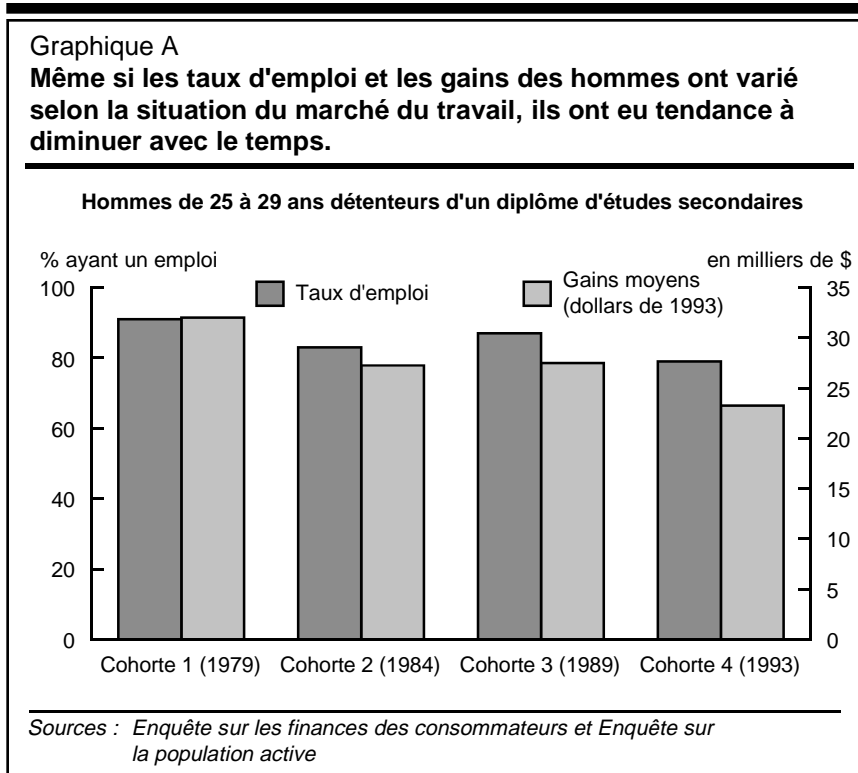
Taux de chômage : pourcentage de personnes faisant partie de la population active et qui sont en chômage. La population active comprend les personnes qui ont un emploi et les chômeurs (les personnes qui cherchent du travail ou sont en disponibilité temporaire ou dont l'emploi débutera au cours des quatre prochaines semaines et qui ne travaillent pas déjà et qui sont disponibles pour travailler). Les taux de chômage utilisés dans la présente étude sont des moyennes annuelles de l'EPA.

Gains : revenu provenant de traitements, d'un salaire, de pourboires et de commissions, et revenu net provenant d'un travail autonome. Toutes les données sur les gains ont été converties en dollars de 1993 et arrondies à la tranche de 250 \$ la plus proche. On calcule les *gains moyens* en divisant le total des gains des travailleurs pour l'année civile (provenant d'un travail à temps plein ou à temps partiel, ainsi que d'un emploi occupé toute l'année ou une partie de l'année) par le nombre de travailleurs qui déclarent des gains. Les *gains moyens pour toute l'année* représentent les gains moyens des travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein durant toute l'année civile. (Ces calculs excluent les travailleurs dont les gains sont négatifs, c'est-à-dire les travailleurs autonomes ayant subi des pertes nettes). Les données sur les gains sont tirées de l'EFC.

cohorte 1 avant eux. La récession de 1981-1982 a toutefois été beaucoup plus sévère que le bref ralentissement survenu au milieu des années 70. Entre autres revers, la cohorte 3 a connu un taux d'emploi quelque peu inférieur à celui de la cohorte 1 dix ans plus tôt, ainsi que des gains moyens nettement inférieurs (graphique A). De plus,

même si l'économie était toujours en plein essor, une plus faible proportion de jeunes hommes de la cohorte 3 (69 %) étaient occupés à temps plein toute l'année. Pour ceux qui travaillaient toute l'année, les gains moyens étaient également en baisse par rapport à ceux de la cohorte 1.

En 1984 et en 1993, le marché du travail était en début de reprise à l'issue d'une profonde récession. Toutefois, la plupart des jeunes hommes des cohortes 2 et 4 étaient entrés sur le marché du travail avant la récession; la majorité y avait probablement accédé durant la période d'expansion précédente.



En 1984, cependant, le taux de chômage des jeunes hommes ayant un niveau d'études secondaires (cohorte 2) était de 12,6 %. Seulement 83 % d'entre eux occupaient un emploi et leurs gains s'établissaient en moyenne à 27 250 \$. Les gains étaient d'environ 21 % supérieurs pour les travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année, mais le taux d'emploi occupé toute l'année n'était que de 63 % pour la cohorte 2.

En 1993, la situation des jeunes hommes s'était encore détériorée. Bon nombre d'hommes de la cohorte 4 ont joint les rangs de la main-d'oeuvre entre le milieu et la fin des années 80, lorsque le niveau de l'emploi connaissait une croissance rapide. Il semble pourtant que les perspectives d'emploi ou d'avancement professionnel, ou les deux, étaient peu reluisantes⁵. En 1993, le taux de chômage des hommes de la cohorte 4 atteignait 15,0 %, et leur taux d'emploi était inférieur à celui des hommes de la

cohorte 2 qui avaient connu une conjoncture économique semblable en 1984. Fait encore plus révélateur, les gains moyens de la cohorte 4 étaient de 23 250 \$, c'est-à-dire de 15 % inférieurs à ceux de la cohorte 2 au même âge. Le marché du travail n'était guère

plus favorable pour les hommes travaillant à temps plein toute l'année puisque le taux d'emploi de la cohorte 4 n'était que de 59 % et les gains moyens étaient inférieurs de 12 %.

Les jeunes femmes perdent également du terrain

Les femmes connaissent leurs principales années de fécondité entre 25 et 29 ans. De nombreuses mères de jeunes enfants choisissent alors de travailler à temps partiel ou une partie de l'année, ou encore de quitter complètement le marché du travail. Pour cette raison, on ne saurait directement comparer leur expérience du marché du travail à celle des hommes du même âge, ni formuler d'hypothèses fondées uniquement sur la conjoncture économique qui prévalait au moment où ces femmes joignaient les rangs de la population active.

En 1979, 58 % des jeunes femmes ayant fait des études secondaires (cohorte 1) occupaient un emploi et leurs gains moyens étaient de 18 250 \$. Les femmes qui travaillaient à temps plein toute l'année (52 % des femmes de la cohorte 1) gagnaient 6 500 \$ de plus (tableau 2).

Tableau 1
Réussite sur le marché du travail des hommes âgés de 25 à 29 ans qui ont fait des études secondaires, certaines années

	Taux d'emploi			Gains moyens	
	Tous les travailleurs	Travailleurs à temps plein toute l'année	Taux de chômage	Tous les travailleurs	Travailleurs à temps plein toute l'année
	%			(dollars de 1993)	
Cohorte 1 (1979)	91	75	6,5	32 000	35 250
Cohorte 2 (1984)	83	63	12,6	27 250	33 000
Cohorte 3 (1989)	87	69	8,5	27 500	31 750
Cohorte 4 (1993)	79	59	15,0	23 250	29 000

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active

Tableau 2
Réussite sur le marché du travail des femmes âgées de 25 à 29 ans qui ont fait des études secondaires, certaines années

	Taux d'emploi		Taux de chômage	Gains moyens	
	Toutes les travailleuses	Travailleuses à temps plein toute l'année		Toutes les travailleuses	Travailleuses à temps plein toute l'année
	%			(dollars de 1993)	
Cohorte 1 (1979)	58	52	9,4	18 250	24 750
Cohorte 2 (1984)	60	46	12,6	17 000	23 500
Cohorte 3 (1989)	68	56	10,3	17 000	21 750
Cohorte 4 (1993)	64	46	13,9	16 000	21 500

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active

En 1989, les gains moyens des femmes de la cohorte 3 qui avaient un emploi avaient reculé de 7 % par rapport à ceux de la cohorte 1, alors que leur taux d'emploi avait grimpé pour atteindre 68 % (graphique B)⁶. Chez les travailleuses de la cohorte 3⁷ qui occupaient un emploi toute l'année, le taux d'emploi enregistrait une légère augmentation, tandis que les gains étaient beaucoup plus faibles (-12 %).

En 1984, les jeunes femmes de la cohorte 2 évoluaient dans un marché du travail qui luttait pour amorcer une reprise. Le taux d'emploi de toutes les femmes de cette cohorte était de 60 %, mais celui des travailleuses ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année ne dépassait pas 46 %. Les gains moyens de l'ensemble des femmes de la cohorte 2 qui avaient un emploi s'établissaient à 17 000 \$, c'est-à-dire environ 28 % de moins que ceux des femmes travaillant à temps plein toute l'année.

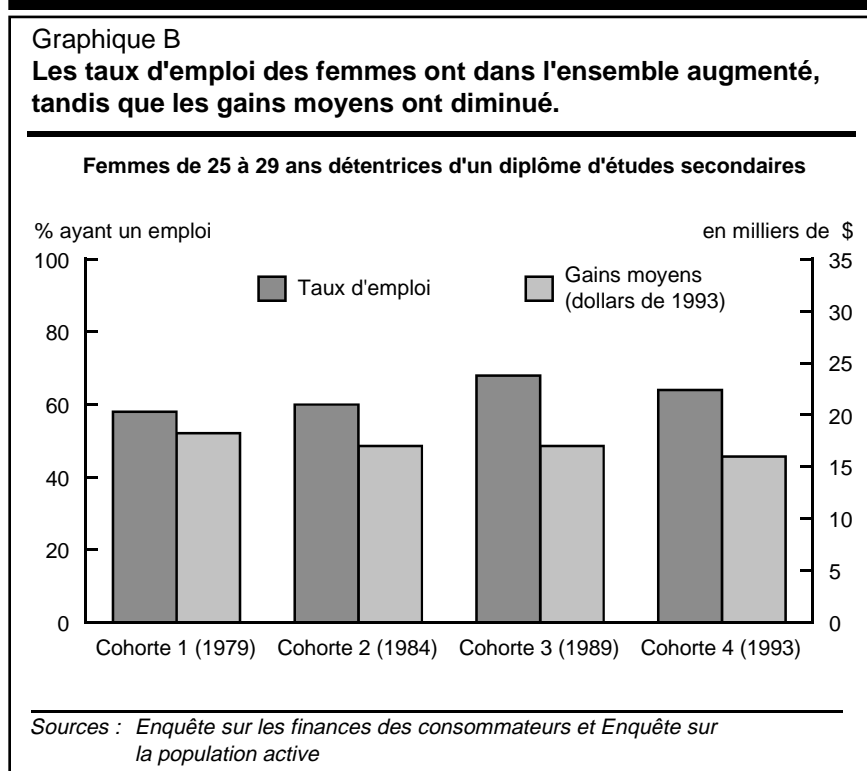
En 1993, les femmes de la cohorte 4 enregistraient un taux de chômage de 13,9 %, le plus élevé de toutes les cohortes féminines étudiées. Par contre, leur taux d'emploi était supérieur à celui de la cohorte 2, même si les gains

avaient reculé de 6 %. Les gains des femmes travaillant toute l'année avaient également diminué (-9 %), alors que leur taux d'emploi était identique à celui des jeunes femmes du même âge, neuf ans plus tôt.

L'expérience de travail a peu d'effet

La stabilité d'emploi et les gains s'améliorent souvent avec l'expérience; donc les taux d'emploi et les gains devraient augmenter avec l'âge. Pourtant, l'expérience de travail ne semble pas toujours améliorer la situation des travailleurs ne possédant qu'un niveau d'études secondaires.

En 1989, lorsque les travailleurs de la cohorte 1 étaient âgés de 35 à 39 ans, les taux d'emploi des hommes étaient légèrement inférieurs, mais ceux des femmes étaient de 14 points de pourcentage supérieurs à ce qu'ils avaient été 10 ans plus tôt. Les deux sexes ont enregistré des augmentations des taux d'emploi occupé toute l'année. Les gains moyens des membres de cette cohorte avaient progressé entre 1979 et 1989 : de 10 % pour les hommes et de 12 % pour les femmes (tableau 3).



Diplômés universitaires⁸

Les diplômés du secondaire n'étaient pas les seuls à voir leur situation sur le marché du travail se détériorer. Entre 1979 et 1984, les gains moyens des hommes de 25 à 29 ans possédant un diplôme universitaire ont reculé de 15 %. Même si leur taux d'emploi global a à peine diminué, la proportion de ces jeunes hommes qui travaillaient à temps plein toute l'année s'est établie à 65 %, en baisse de 6 points de pourcentage. En 1989, les taux d'emploi s'étaient en grande partie rétablis, pour diminuer de nouveau en 1993. D'autre part, entre 1984 et 1993, les gains moyens ont continué de régresser pour tous les travailleurs masculins, tandis que les gains des travailleurs ayant occupé un emploi toute l'année se sont par la suite stabilisés (tableau).

La situation des femmes diplômées d'université sur le marché du travail diffère quelque peu de celle de leurs homologues masculins. Le taux d'emploi des femmes de 25 à 29 ans possédant un diplôme universitaire a faiblement augmenté de 1979 à 1989, même s'il a légèrement fléchi en 1993. Les gains moyens de ces femmes étaient plus stables que ceux des hommes. En 1993, les gains moyens de l'ensemble des travailleuses étaient pratiquement les mêmes qu'en 1979, tandis que ceux des travailleuses ayant occupé un emploi toute l'année marquaient une hausse modérée de 3 %.

Contrairement aux diplômés du secondaire, l'expérience de travail des diplômés universitaires contribue nettement à améliorer leur situation sur

le marché du travail. En 1989 et en 1993, les hommes et les femmes possédant un diplôme universitaire étaient plus susceptibles de travailler (particulièrement toute l'année) qu'ils ne l'étaient 10 ou 9 ans plus tôt. Au cours de cette période, le taux d'emploi global et le taux d'emploi occupé toute l'année ont augmenté davantage pour les diplômés universitaires que pour les travailleurs ne possédant qu'un niveau d'études secondaires (à l'exception du taux d'emploi global des femmes pos-

édant un diplôme universitaire). L'expérience de travail des diplômés universitaires avait un net impact sur leur rémunération, par rapport aux gains monétaires enregistrés chez les diplômés du niveau secondaire (cohorte 1 et 2 du tableau 3). Entre 1979 et 1989, les gains moyens des hommes et des femmes diplômés d'université ont augmenté de 42 %; de même, entre 1984 et 1993, les gains des hommes ont augmenté de 45 %, et ceux des femmes, de 26 %.

Réussite sur le marché du travail des diplômés universitaires âgés de 25 à 29 ans, certaines années

	Taux d'emploi		Taux de chômage	Gains moyens	
	Tous les travailleurs	Travailleurs à temps plein toute l'année		Tous les travailleurs	Travailleurs à temps plein toute l'année
	%			(dollars de 1993)	
Hommes					
Cohorte 1 (1979)	90	71	4,1	37 750	45 000
Cohorte 2 (1984)	88	65	6,1	32 000	40 500
Cohorte 3 (1989)	90	69	4,1	30 250	36 750
Cohorte 4 (1993)	85	68	6,8	29 500	36 750
Femmes					
Cohorte 1 (1979)	76	56	5,7	25 000	32 000
Cohorte 2 (1984)	79	58	7,5	25 500	32 750
Cohorte 3 (1989)	84	59	5,1	25 000	32 250
Cohorte 4 (1993)	82	57	7,1	24 750	33 000
Dix et neuf années plus tard					
Hommes					
Cohorte 1 (1989)	95	88	3,0	53 500	57 000
Cohorte 2 (1993)	92	81	5,5	46 500	52 000
Femmes					
Cohorte 1 (1989)	82	64	4,3	35 500	42 000
Cohorte 2 (1993)	82	65	6,2	32 250	41 250

Sources : *Enquête sur les finances des consommateurs* et *Enquête sur la population active*

La situation des hommes et des femmes de la cohorte 2 semble s'être améliorée avec l'âge. En 1993, le taux d'emploi global et celui des emplois occupés à temps plein toute l'année étaient supérieurs à ce qu'ils avaient été neuf ans plus tôt, et les gains moyens avaient augmenté de 19 % chez les hommes et de 9 % chez les femmes.

En dépit des améliorations enregistrées par la cohorte 2, la co-

horte 1 a conservé une situation plus favorable sur le marché du travail au cours des années : en 1989, les taux d'emploi et les gains de la première cohorte (tant pour l'ensemble des travailleurs que pour ceux ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année, hommes ou femmes) demeuraient supérieurs à ceux de la cohorte 2 en 1993.

Les hommes sont plus susceptibles d'occuper un emploi de col bleu ...

Les jeunes hommes ayant fait des études secondaires étaient plus susceptibles de travailler dans l'un des grands groupes de professions de cols bleus (travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits; travailleurs du bâtiment; et personnel

Tableau 3
Réussite sur le marché du travail des membres des cohortes 1 et 2, dix et neuf années plus tard

	Taux d'emploi		Taux de chômage	Gains moyens	
	Tous les travailleurs	Travailleurs à temps plein toute l'année		Tous les travailleurs	Travailleurs à temps plein toute l'année
	%			(dollars de 1993)	
Hommes					
Cohorte 1 (1989)	89	82	6,4	35 250	38 500
Cohorte 2 (1993)	84	73	10,9	32 500	37 250
Femmes					
Cohorte 1 (1989)	72	55	7,5	20 500	26 000
Cohorte 2 (1993)	70	50	10,5	18 500	24 500

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active

d'exploitation des transports) en 1993 qu'en 1984 : 50 % de la cohorte 4, contre 43 % de la cohorte 2⁹. L'écart entre les cohortes était encore plus grand chez les travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein toute l'année (49 % et 40 % respectivement). Ces professions ont traditionnellement été associées à un très fort niveau de syndicalisation et à une bonne rémunération. Le recul des gains observé chez les cohortes subséquentes pourrait s'expliquer par une baisse des salaires à l'entrée dans la profession, sans doute en raison de concessions salariales faites par des syndicats pressés de sauver des emplois¹⁰.

... tandis que les femmes marquent des points dans différents secteurs

Par rapport aux jeunes hommes, le profil professionnel des femmes de 25 à 29 ans ayant fait des études secondaires a évolué entre 1984 et 1993. Ces jeunes femmes délaissaient les postes de travail de bureau (la proportion de femmes y étant passée de 47 % à 36 %) au profit de professions des services (où elles sont passées de 16 % à 24 %) et de la gestion et de l'administration (où elles sont passées de 9 % à 12 %).

Résumé

Depuis la fin des années 70, les jeunes adultes qui ont terminé des études secondaires et qui ont espéré trouver un emploi stable ont eu plus de mal à réussir que leur prédécesseurs. Chez les personnes de 25 à 29 ans, arrivées à un âge où elles devraient avoir achevé la transition entre les études et le travail, il est devenu plus difficile de trouver du travail; pour celles qui ont un emploi, le revenu gagné (en dollars de 1993) est nettement inférieur à ce qu'il était.

Le marché du travail d'aujourd'hui est particulièrement difficile pour les jeunes hommes. En 1993, un homme de 25 à 29 ans possédant un niveau d'études secondaires était beaucoup moins susceptible d'avoir un emploi qu'un homme de cet âge en 1979. S'il occupait un emploi en 1993, il gagnait 27 % de moins que son homologue en 1979; s'il travaillait à temps plein toute l'année, il gagnait 18 % de moins. En fait, le marché du travail des jeunes hommes travaillant toute l'année à temps plein s'est détérioré à un point tel qu'en 1993, même ceux qui possédaient un diplôme universitaire gagnaient à peine plus, en termes réels, que des diplômés de niveau secondaire du même âge de la fin des années 70.

Les jeunes femmes qui ont fait des études secondaires ont également vu se détériorer leur situation sur le marché du travail, mais dans une moindre mesure que les hommes, peut-être parce que les taux d'emploi et les gains moyens des femmes étaient, au départ, de loin inférieurs. En 1993, les femmes de 25 à 29 ans possédant un niveau d'études secondaires étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues de 1979, mais moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année. En outre, les gains moyens étaient d'environ 12 % inférieurs pour l'ensemble des travailleuses ainsi que pour celles qui travaillaient à temps plein toute l'année. □

Notes

1 Les estimations selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction tirées de l'EPA, ainsi que les taux de chômage et les taux d'emploi globaux, sont étalonnés selon les chiffres de population du Recensement du Canada de 1991. Les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) concernant les gains et les taux d'emploi à temps plein toute l'année sont étalonnées selon les chiffres du Recensement de 1986. (Les estimations révisées de l'EFC fondées sur le Recensement de 1991 devraient être disponibles à la fin de 1995 ou au début de 1996.)

Les évaluations de l'impact des révisions sur les estimations tirées de l'EPA ne révèlent pas d'écart important entre les taux révisés et les taux initiaux. Il n'y a donc pas lieu de croire que les principales conclusions du présent article soient compromises par le mélange de données révisées tirées de l'EPA et de données non révisées tirées de l'EFC.

2 Une étude récente révèle qu'en 1990, la plupart (89 %) des personnes ayant terminé de 11 à 13 années d'études possédaient un diplôme d'études secondaires (Gower, 1993). Il semble donc raisonnable de présumer que la majorité des personnes ayant terminé de 11 à 13 années d'études avant et après 1990 étaient également des diplômés du niveau secondaire.

3 La modification apportée au codage du niveau d'instruction a eu un impact sur la cohorte de 1989, car les données sur l'emploi pendant toute l'année et sur les gains pour l'année civile 1989 ont été recueillies en 1990, après la reformulation des questions de l'EPA sur le niveau d'instruction.

4 En 1990, 13 % des diplômés du niveau secondaire avaient obtenu un certificat ou un diplôme de métier d'une école de métiers ou au terme d'une période d'apprentissage (Gower, 1993).

5 Une discussion sur les obstacles à l'avancement professionnel au sein du marché du travail canadien a été publiée dans l'entrevue avec David Foot parue dans le numéro de l'hiver 1994 de *Perspective* (Duchesne, 1994).

6 Cette augmentation du taux d'emploi est le reflet d'une des tendances les plus durables et les plus importantes du marché du travail canadien, soit l'activité croissante des femmes depuis la Seconde Guerre mondiale.

7 Cependant, la faible augmentation du taux d'emploi occupé toute l'année témoigne de l'importance du travail durant une partie de l'année ou à temps partiel.

8 Parmi les diplômés figurent les personnes possédant un certificat universitaire inférieur au baccalauréat, et ce afin de pouvoir comparer les cohortes tout au long de la période étudiée.

9 Depuis 1984, les catégories professionnelles ne sont plus établies d'après la *Classification des professions* de 1970, mais d'après la *Classification type des professions* de 1980. Dans la classification de 1980, bon nombre de postes de surveillant et de postes de cadre inférieur ont été reclassés; par conséquent, les données de 1979 et de 1993 (celles des cohortes 1 et 4) ne sont pas comparables.

L'augmentation de la proportion de cols bleus chez les jeunes hommes ne possédant qu'un niveau d'études secondaires peut également s'expliquer par l'ajout, dans la cohorte 4, des travailleurs possédant un certificat ou un diplôme de métier d'une école de métiers. (Voir *Source des données et définitions*).

10 Betcherman et Morissette (1994) ont constaté que les gains moyens des jeunes travailleurs de 16 à 24 ans, en proportion des gains moyens des travailleurs de 25 à 64 ans (ratio des gains), ont diminué au cours des années 80. Le ratio des salaires horaires a également connu un recul durant la même période, ce qui permet de croire que la baisse du ratio des gains n'était pas simplement

attribuable à la conjoncture économique. On a cherché à évaluer l'impact des premiers emplois sur les débouchés ultérieurs, mais ces tentatives n'ont pas été concluantes.

■ Documents consultés

BETCHERMAN, G. et R. MORISSETTE. *Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada*, document de recherche n° 63, Direction des études analytiques, Statistique Canada, Ottawa, 1994.

DUCHESNE, D. «David Foot traite de cheminement professionnel» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, hiver 1994, p. 16-27.

GOWER, D. *Répercussions des changements apportés en 1990 aux questions sur l'éducation de l'enquête sur la population active*, compte rendu, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Statistique Canada, Ottawa, 1993.

Numéros déjà parus : il vous manque un numéro?

Ne craignez rien! Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**. Voici les études publiées dans ces numéros :

- Été 1995** Familles et cumul d'emplois · Heures de travail des couples · Travail et faible revenu · Expérience de travail · Éventail de régimes de retraite · Travailleurs fatigués · Problèmes d'embauche
- Printemps 1995** Bilan de 1994 · Le secteur automobile · S'absenter du travail · Nouveaux travailleurs · Les REER · Mesure de productivité · Main-d'oeuvre vieillissante
- Hiver 1994** Harcèlement sexuel et travail · David Foot discute de carrières · Femmes du baby-boom · Vivre seul · Trois métropoles en transition · Familles à revenu élevé · Index : 1989 à 1994
- Automne 1994** La semaine de travail en transition : Heures normales; Emplois à temps partiel; Temps partiel par choix; Temps partiel non choisi; Cumul d'emplois · Le marché du travail à la mi-année

Pour plus d'information, communiquez avec la **Division du marketing, Vente et service, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro **1 800 267-6677**.

L'emploi et le revenu en perspective

La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu